

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018

86x18

PROJET DE 20 LOGEMENTS PLUS/PLAI **BELLEPEIRE**

Par délibération n°91X04 en date du 26 juin 2004, le Conseil Municipal a approuvé l'accord de partenariat Ville des Pennes Mirabeau/Logirem pour le développement immobilier social de la commune.

Une convention dans ce sens a été signée entre les parties le 1er juillet 2004.

Dans ce cadre, nous avons sollicité la Logirem pour acquérir 20 logements en VEFA dans le projet d'aménagement dit « Bellepeire ».

Ces logements représentent 6 PLAI et 14 PLUS. Le financement de cette opération se décompose comme suit :

- Logirem :	2 025 750 €
- État :	67 080 €
- MAMP :	274 944 €
- Commune :	300 000 €

Le prix de revient de l'opération est de 2 667 774€ et la subvention de la Ville des Pennes Mirabeau représente 11,25% du coût de l'opération.

La répartition des 20 logements par rapport à ce plan de financement se détaille comme suit :

- Préfecture :	6 logements
- Commune :	14 logements

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le versement de la subvention de 300 000€ à la Logirem pour l'acquisition de 14 logements PLAI et PLUS.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX – BATTINI - AMARO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA